

L'ACCOMPAGNEMENT PREND TOUT SON SENS



CONTACTER NOUS :
01.69.87.72.66
info@audicer-conseil.com

Faites participer vos salaires aux résultats de l'entreprise

Notre Objectif-Notre engagement

L'épargne salariale : toutes les entreprises y ont accès !

Elle est à la portée de toutes les entreprises quelles que soient leur taille, la nature de leur activité ou leur forme juridique, dès lors qu'elles emploient au moins 1 salarié. C'est aussi un outil de fidélisation de vos salariés.

Nous vous accompagnons dans la détermination de la formule la plus avantageuse pour l'entreprise et les salariés ainsi que sur la répartition annuelle entre chacun des salariés.



NOTRE MISSION

Notre accompagnement consiste :

- Evaluation de votre bilan comptable
- Etablissement d'une formule de calcul avantageuse
- Rédaction d'un projet d'accord
- Réalisation des formalités de dépôt
- Suivi annuel de la répartition de l'épargne à verser aux salariés

NOS TARIFS

700€ HT par accord

30€ HT pour le suivi annuel de la répartition par salarié jusqu'à 10 salariés. Au-delà de 10 salariés, 20€ HT par salarié.

